

Contrat 2022-2023 :Pâtes fermières fraîches et farines

En tant qu'agriculteur, nos engagements pour répondre aux objectifs de l'AMAP :

Pour maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine :

- Cultiver selon la charte de l'agriculture biologique (*certifié par Certipaq-Bio, FR-BIO-09*).
- Multiplier et conserver des variétés de blé de pays.
- Faire moudre notre production par un meunier voisin (*Joseph Gendronneau, à Saint-Lumine-de-Coutais*).
- Utiliser du sel du marais de Bourgneuf (*Daniel Robard, Bourgneuf-en-Retz*).

Pour mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes :

- Livrer globalement toutes les 3 semaines (se référer au tableau de commande ci-joint) les produits commandés par les AMAPiens.
- Limiter géographiquement nos ventes autour de la ferme (*Pays de Retz et alentours*).

Pour permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits :

- Répondre aux questions des AMAPiens concernant la qualité des pâtes fraîches et de la farine et l'origine des produits proposés.
- Être en mesure d'expliquer le prix des produits proposés en relation avec les coûts de fabrication.

Pour établir un lien privilégié entre le producteur et les consommateurs :

- Informer régulièrement sur le travail à la ferme (*discussion, plan d'assolement, photos*).
- Proposer une visite de la ferme chaque année et une participation aux travaux (*désherbage, sélection, battages*).
- Être présent 2 à 3 fois dans l'année pour présenter nos produits aux amapiens.

En tant qu'adhérent à l'AMAP, mes engagements et ma contribution pour accompagner le producteur :

- Être à jour de mes cotisations à l'Amap Les GUMES (cotisation de 5euros par an) et assurer, si besoin, une permanence de 17h45 à 19h45 en m'inscrivant sur le planning du site.
- Respecter la Charte des AMAPs et, de par mon statut de membre, au règlement intérieur de l'AMAP Les GUMES (documents consultables sur le site de L'AMAP).
- Respecter les modalités de paiement (conférer tableau de commande ci-joint) et payer une avance trimestrielle sur mes prévisions de commandes au producteur pour faire face à ses besoins de trésorerie (Les chèques seront à établir à l'ordre de l'**EARL FERME DE L'ANFRENIERE**).
- Commander à l'avance en retournant numériquement mon tableau de commande au référent Simon CHEPTOU (*cheptou.simon@mailo.com*) ou en imprimant et complétant ce même tableau en format papier (à rendre à Simon CHEPTOU)
- Venir chercher mes commandes aux horaires de livraison en acceptant que les produits non récupérés ne soient pas remboursés (horaire et lieu indiqués sur le site de l'Amap).
- Accepter les désagréments liés aux aléas de l'agriculture biologique (climat, maladies, adventices, ravageurs...).
- Accepter les désagréments liés à notre travail artisanal (coupures exceptionnelles de production pour pannes...)
- Remettre ce contrat d'engagement signé à Simon CHEPTOU.

Fait à :

le :

Nom et Prénom de l'amapien :	EARL Ferme de l'Anfrenière
Adresse postale :	44680, Saint-Mars-de-Coutais
Adresse électronique :	SIRET : 352 030 613 00017
tél :	<u>messagerie@fermedelanfreniere.fr</u>
signature :	Corentin :0660266925
	signature :

NOM												AMAP Les Gumes									
Prénom																					

Date de livraison	PÂTES																		FARINES				HUILES		
	Tagliatelles (200g)	Tagliatelles (400g)	Tagliatelles (600g)	Spaghetti (200g)	Spaghetti (400g)	Spaghetti (600g)	Fusilli (200g)	Fusilli (400g)	Fusilli (600g)	Crêtes de coq (200g)	Crêtes de coq (400g)	Crêtes de coq (600g)	Conchiglioni (200g)	Conchiglioni (400g)	Conchiglioni (600g)	Gnocchi (200g)	Gnocchi (400g)	Gnocchi (600g)	Froment T65 (1,5kg)	Froment T150 (1,5kg)	Epeautre T80 (1,5kg)	Blé noir (1,5kg)	Huile de tournesol (750ml)	Huile de colza (750mL)	
30.09.22																									
21.10.22																									
04.11.22																									
02.12.22																									
16.12.22																									
13.01.23																									
03.02.23																									
24.02.23																									
17.03.23																									
07.04.23																									
28.04.23																									
19.05.23																									
09.06.23																									
30.06.23																									
21.07.23																									
11.08.23																									
Quantité :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix unitaire :	2,20 €	4,00 €	5,50 €	2,20 €	4,00 €	5,50 €	2,20 €	4,00 €	5,50 €	2,20 €	4,00 €	5,50 €	2,20 €	4,00 €	5,50 €	2,20 €	4,00 €	5,50 €	3,15 €	3,15 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	6,00 €	
Prix total :					0,00 €					Chèque 1:			0,00 €		Chèque 3:			0,00 €							
										Chèque 2:			0,00 €		Chèque 4:			0,00 €							